

SYNDICAT INTERCOMMUNAL ARTS ET MUSIQUES

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU LUNDI 26 JUIN 2023

Le Comité Syndical des Communes d'ECOULANT, LE PLESSIS-GRAMMOIRE, ST-BARTHELEMY-D'ANJOU et VERRIERES-EN-ANJOU, dûment convoqué le 20 Juin 2023, s'est réuni, en nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Séverine GABORIAU, Présidente, à Saint-Barthélemy-d'Anjou.

<u>Etaient présents :</u>	<u>Etaient absents :</u>
Mme Séverine GABORIAU	Mme Nathalie GIRARD
Mme Odile PICHON	Mme Valerie KERDANET
Mme Nathalie CLOCHARD	M. Didier JURET
Mme Anita TURPIN	Mme Danièle SIENISKI
Mme Annick HAUG	M. Guillaume ROMARY
M. Xavier PEAN	Mme Janine HOUTIN
M. Jean-Pierre MIGNOT	
M. Baris BOY	
M. Ivain BIGNONET	

Le Quorum est atteint,

La secrétaire de séance est Madame Anita TURPIN,

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité,

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1°) FINANCES : SUBVENTIONS DEPARTEMENT

Exposé :

Le SIAM souhaite solliciter le Conseil départemental de Maine-et-Loire pour obtenir une aide financière afin de soutenir sa politique culturelle.

Proposition :

Il est proposé de demander :

- pour le schéma départemental des enseignements artistiques, dans le cadre d'un travail mutualisé au sein de son territoire et plus largement de celui de l'agglomération Angevine, une subvention à hauteur de **53 300 €** pour l'exercice 2023,
- dans le cadre de l'Education artistique et culturelle « Pratiques artistiques - Publics prioritaires », une subvention de **7000€** au titre de l'appel à projets 2023
- dans le cadre des PROJETS STRUCTURANTS « Enseignement artistique et pratique amateur », groupes Musiques Actuelles, une subvention de **1 600 €** au titre de l'appel à projets 2023
- dans le cadre de l'Education artistique et culturelle « Pratiques artistiques - Publics prioritaires », une subvention de **965 €** au titre de l'appel à projets 2023

SYNDICAT INTERCOMMUNAL ARTS ET MUSIQUES

2°) FINANCES : DM N°1

Exposé :

Le budget primitif pour l'exercice 2023 ayant été voté, il est nécessaire de prendre une Décision Modificative pour la somme de 0.01 € en recettes d'investissement suite à une erreur d'écriture dans le solde d'exécution de la section d'investissement reporté.

Proposition :

SECTION INVESTISSEMENT			
RECETTES			
Solde d'exécution de la section d'investissement	001	0,01	
Dotations fonds divers et réserves	10222	-0.01	
total		0.00	

3°) ADMINISTRATION : TARIFICATION POUR LES ELEVES DE L'ORCHESTRE AU COLLEGE :

Proposition :

Il est proposé à l'assemblée délibérante de permettre aux élèves inscrits à l'orchestre au collège du collège Debussy à Angers de bénéficier du tarif « résidents » et de bénéficier des tarifs en fonction des tranches de quotient familial.

3°) Questions diverses : questions RH

- L'intervention d'une psychosociologue de la SMIA le Lundi 26 Juin 2023, dans le cadre des risques psycho-sociaux au travail, afin de retravailler les fiches de postes au niveau de l'administration, un prochain rendez-vous est fixé le mardi 29 Août 2023.